Au départ de Tergit, la randonnée chamelière des palmeraies de l'Adrar mauritanien



Jours: 8

Prix: 330 EUR
Vol international non inclus

Confort: ★★★☆☆

Difficulté: ★★★☆☆

Culture Faune et Flore Vie nomade Randonnée

La bordure ouest de l'Adrar est très habitée, le Sahara y est généreux. De multiples palmeraies et villages sédentaires jalonnent la rive des oueds.
La phéniciculture (culture du palmier) et le maraîchage sont les principales activités des tribus Maures vivant sur place. L'élevage de caprins est aussi très présent.
Vivant sous tente sur les austères plateaux environnants, les nomades, essentiellement de la confédération Ideïchilli, sont éleveurs de chameaux. La complémentarité entre les groupes nomades et les sédentaires prend ici toute sa force. Dans les périodes fastes, comme ces dernières années, les chameliers se déplacent très peu, le pâturage de la zone étant suffisant à la subsistance de leurs animaux.

La randonnée se déroule dans les oueds Timinit, Toueïrga et El Abiod (la vallée Blanche) de la bordure ouest de l'Adrar. Les massifs dunaires, la roche et les palmeraies sont prédominants.

Ce voyage est d'un niveau de difficulté **modéré**. En cliquant sur le lien, vous trouverez tous les niveaux de difficulté de nos voyages.

Jour 1. Rendez-vous à l'oasis de Tergit



Tergit

- Nous vous donnons rendez-vous en fin de journée à Tergit, à l'Auberge des Caravanes pour un dîner commun. Vous êtes accueillis par l'équipe de Cathy.

Dîner	Auberge des Caravanes | Tergit
Hébergement	Auberge des Caravanes | Tergit

Jour 2. Les palmeraies de l'oued Timinit, entre sable et grès



Tergit
55km - 1h 30m
Timinit
12km - 5h
Trelissar

Tergit - Timinit

- Le ruban noir grimpe maintenant la **passe d'N'Tourvine** pour atteindre le plateau rocailleux. Aoujeft, gros bourg puis nous atteignons la fracture de l'oued Timinit ou se mêle le vert des palmiers dattiers, le blond des sables et le sombre des roches patinées par le soleil ardent.

Timinit - Trelissar

- A pied, nous remontons un petit affluent de l'oued Timaghazine pour prendre pied sur le plateau de Faraoun, bientôt colonisé par les barkanes échappées de l'erg Warane.
  En fin de matinée, les premières palmeraies et les villages sédentaires sont atteints. Les palmeraies nous fournissent des lieux tempérés pour y passer les haltes de la mi-journée. L'après-midi nous retrouvons à nouveau la rive de l'oued Timinit, en amont du gros village de Wagchodda. L'oued est très ensablé, et nous devons franchir cet aklé pour rejoindre sa rive droite. Bivouac dans la belle zone arborée de Treliessar.

Petit déjeuner	Auberge des Caravanes | Tergit
Déjeuner	Préparé par l'équipe
Dîner	Préparé par l'équipe
Hébergement	Bivouac saharien

Jour 3. Par le petit erg d'El Madden et la Kediet (montagne)



Trelissar
15km - 6h
Tirabane

Trelissar - Tirabane

- En balcon au dessus de l'oued Touerga, totalement coupé par un aklé, nous découvrons les grands jardins du village de Ma'adene où une confrérie religieuse Smaside est établie depuis 1975. Puis, par l'oued, nous visitons la petite palmeraie d'Agmeimine où l'eau saumâtre affleure ; quittant l'oued Toueirga nous franchissons le relief de grès noir de la crête rocheuse de la Kédiet Eïmert.
  Une station d'art rupestre néolithique, chose assez rare dans cette zone, est visible.
  Nous redescendons ensuite dans la large vallée de l'oued El Abiod. Le lit de l'oued s'ensable à nouveau alors qu'il avait été nettoyé de ses dunes lors d'une grande crue.
  Bivouac à Tirabane.

Petit déjeuner	Préparé par l'équipe
Déjeuner	Préparé par l'équipe
Dîner	Préparé par l'équipe
Hébergement	Bivouac saharien

Jour 4. L'oued El Abiod et la plus belle oasis de l'Adrâr, Toungad



Tirabane
15km - 5h
Toungad

Tirabane - Toungad

- En balcon au dessus de l'oued nous suivons l'oued, dominant la forêt dense : les Acacias raddiana, les Balanites aegyptiaca sont ici magnifiques malgré la déforestation et les sécheresses. Pique-nique au sud du Chotou es-Serir, île-montagne posée dans la faille qu'emprunte l'oued El Abiod.
  Nous en faisons l'ascension et nous laissons "glisser" le long de la grande dune accolée.
  Bivouac dans les environs de Toungad.

Petit déjeuner	Préparé par l'équipe
Déjeuner	Préparé par l'équipe
Dîner	Préparé par l'équipe
Hébergement	Bivouac saharien

Jour 5. Les grandes dunes de Chatou dans l'oued El Abiod



Toungad
8km - 30m
Wad el Abiod (Vallée Blanche)

Toungad - Wad el Abiod (Vallée Blanche)

- Nous mettons le cap sur la guelta de Toungad où il n'est pas rare de rencontrer quelques oiseaux migrateurs (cigogne blanche, héron cendré, différents rapaces, sahariens ou de passage) attirés par la très belle pièce d'eau.
  La gorge de Toungad nous emmène à une des plus importantes palmeraies de la région.
  Nous poursuivons ensuite en direction du Châtou el-Kbir, grand frère du précédent et nous rejoignons pour le pique nique l'oued Choumat (sources, palmiers, colonies de Damans,...).

Petit déjeuner	Préparé par l'équipe
Déjeuner	Préparé par l'équipe
Dîner	Préparé par l'équipe
Hébergement	Bivouac saharien

Jour 6. La vallée blanche, la passe de Tifoujar et les grands dunes



Wad el Abiod (Vallée Blanche)
15km - 5h
Ziret E-n Ouâkane

Wad el Abiod (Vallée Blanche) - Ziret E-n Ouâkane

- La randonnée se poursuit en direction du nord-ouest vers le complexe de dunes de Ziret E-n Ouâkane, dont nous gravissons le point culminant. Elles marquent la sortie nord de l'oued El Abiod.
  Nous sommes maintenant sur le dernier ressaut de l'Adrar. A l'ouest s'ouvrent les grandes plaines parsemées de pitons rocheux de l'Amsaga et ce, jusqu'au rivage de l'Atlantique, à 450 kilomètres.

Petit déjeuner	Préparé par l'équipe
Déjeuner	Préparé par l'équipe
Dîner	Préparé par l'équipe
Hébergement	Bivouac saharien

Jour 7. A pied dans les failles de l'Adrâr



Ziret E-n Ouâkane
14km - 4h 30m
Oued Et Tazent

Ziret E-n Ouâkane - Oued Et Tazent

- Nous poursuivons notre randonnée dans une large vallée de roche et de sable. Peu à peu, la gorge se resserre et elle est barrée par de très beaux bouchons de sable. Des tabulaires majestueux dominent l'ensemble de gorges. Nous atteignons l'oued Et Tazent.
  Nous bivouaquons dans ce décor de roches et de sables à proximité de la palmeraie de Tergit.

Petit déjeuner	Préparé par l'équipe
Déjeuner	Préparé par l'équipe
Dîner	Préparé par l'équipe
Hébergement	Bivouac saharien

Jour 8. Notre randonnée se termine à Tergit et à bientôt



Oued Et Tazent
4km - 1h 15m
Tergit

Oued Et Tazent - Tergit

- Nous quittons notre écrin de sable pour rejoindre l'oasis de Tergit située sur l'axe routier entre Atar et la région du Tagant, au sud.

Petit déjeuner | Préparé par l'équipe

Carte itinéraire



Tarif par personne pour un circuit privatisé

4-5	6-8	9-12
440 EUR	360 EUR	330 EUR

Inclus

- Accueil à l'Auberge des Caravanes de Tergit,
- Transport en véhicule le J2,
- Equipe chamelière pour assistance lors de la randonnée,
- Guide mauritanien francophone averti et formé à nos voyages,
- Cuisinier,
- Tout le matériel de bivouac, de cuisine et intendance (sauf sac de couchage),
- La pension complète durant tout le voyage en Mauritanie,
- Auberge de confort simple et agréable à Tergit.

Non inclus

- Les frais personnels, boissons,
- Les pourboires à la convenance de chacun,
- L'assurance annulation, rapatriement et premiers secours.

Informations supplémentaires

Basée à Atar, dans le nord de la Mauritanie, **Détours Mauritanie Voyages** est une agence à taille humaine.
Depuis 1994, nous sommes animés par la passion du voyage saharien responsable, libre et serein. Bien implanté dans nos terres de prédilections, notre expertise du terrain, notre rigueur et notre professionnalisme nous permettent de construire des itinéraires personnalisés au plus proche de vos envies et de vous accompagner **dans la plus pure tradition saharienne**.

DÉTOURS MAURITANIE VOYAGES
Société de droit mauritanien au capital de 100 000 MRU. Enregistré au tribunal de commerce de Nouakchott.
RC 102638/GU/23647/911 – NIF 00629469
Agrément Agence de Voyages / Tour Opérator de type "A", Ministère du Tourisme Nouakchott

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Passeport et visa

VOTRE PASSEPORT EN COURS DE VALIDITÉ :
Votre passeport en cours de validité et valable 6 mois après la fin du séjour en Mauritanie.
Il est important de vérifier que votre passeport **porte bien votre signature**, que sa **validité est suffisante** et qu'il y a **assez de pages libres** pour y apposer le visa.

L'OBTENTION DU VISA BIOMÉTRIQUE :
Il est obligatoire pour toutes personnes souhaitant visiter la Mauritanie.

Le E-Visa obtenu en arrivant sur le territoire mauritanien.

Pour nos voyages, il s'obtient en arrivant **sur le territoire mauritanien à Atar et/ou à Nouakchott.**

Il coûte **55 €uros** (en espèce avec l'appoint en billet) qui sont à payer à l'arrivée, à l'obtention du E- visa.
Aucun document est nécessaire pour l'obtention du Visa.

VOS DOCUMENTS DE VOYAGE :
Votre passeport en cours de validité,
Vos billets d'avion internationaux,
Votre contrat d'assurances rapatriement/frais premier secours,
Votre carnet de vaccination si possible mais non obligatoire, Votre carte de groupe sanguin si possible.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Détours Mauritanie Voyages vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.
Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.
Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Détours Mauritanie Voyages en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.